

BOUES D'HYDROXYDES MÉTALLIQUES



Quelques codes de la nomenclature

- 11 01 déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux
- 11 01 08 boues de phosphatation
- 11 01 09 boues et gâteaux de filtration contenant des substances dangereuses
- 11 01 15 éluats et boues provenant des systèmes à membrane et des systèmes d'échange d'ions contenant des substances dangereuses
- 11 02 déchets provenant des procédés hydrométallurgiques des métaux non ferreux
- 11 02 02 boues provenant de l'hydrométallurgie du zinc (y compris jarosite et goethite)
- 11 03 boues et solides provenant de la trempe
- 11 03 01 déchets cyanurés
- 11 03 02 autres déchets

Nature

Ces déchets sont des résidus de traitement de surfaces. Ce procédé consiste à conférer aux pièces métalliques un aspect et des caractéristiques spécifiques grâce à un revêtement déposé par voie électrolytique ou chimique. Les boues d'hydroxydes métalliques sont générées par les opérations de traitement de surfaces.

Les stations de traitement des effluents industriels liquides autres que l'industrie agroalimentaire produisent des boues chargées en hydroxydes métalliques.

Les boues d'hydroxyde métallique sont les sédiments issus du traitement physico-chimique des eaux usées. Ces déchets, générés par les opérations de traitement de surface des pièces métalliques, sont considérés comme dangereux.

Réglementation

Arrêté du 30 juin 2006 relatif aux installations de traitements de surfaces soumises à autorisation au titre de la rubrique 2565 de la nomenclature des installations classées. NOR : DEVP0650366A

Voir la réglementation générale sur les déchets dangereux.

Conseils pratiques

Le transport des bains de décapage ou de dégraissage peuvent être soumis à l'ADR – classe 8 – matières corrosives, en fonction de leur nature et de leur taux d'acidité.

Exemples de traitement

La valorisation matière :

Les boues d'hydroxyde métallique sont mises à décanter. Elles sont ensuite déshydratées par filtration ou centrifugation, sur le site de l'usine généralement, avant une éventuelle valorisation, puis éliminées en installation de stockage de déchets dangereux.

L'enfouissement :

Les boues d'hydroxyde métallique sont préalablement stabilisées et ensuite stockées en centre de stockage de déchets dangereux ultimes (classe 1).